

Les offres de transition

Après l'école obligatoire, certains jeunes ne savent pas encore quelle formation ils souhaitent faire. Ou parfois, ils ont encore besoin de renforcer leurs connaissances scolaires ou de français. Ou ils n'ont pas trouvé de place d'apprentissage. Les offres de transition permettent aux jeunes de trouver une solution pendant une année. Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire (COSP) peut informer et conseiller les jeunes.

La 12ème année

Parfois, certains jeunes ont besoin d'une 12ème année à l'école obligatoire pour bien terminer le programme de la 11ème année et améliorer leurs résultats scolaires. Pour cela les parents doivent faire une demande écrite auprès de l'école, avant fin février. La décision est prise par le Service de l'enseignement.

La 12ème année en allemand

Le jeune peut aussi faire cette 12ème année en allemand, dans une classe de 11ème année dans une école du canton de Bâle-Campagne. Il peut ainsi améliorer ses connaissances en allemand. Le jeune doit s'inscrire auprès de son école (du Jura) avant la fin mars.

La filière Raccordement

La filière Raccordement est destinée aux élèves qui doivent améliorer leurs connaissances scolaires, avant de commencer une école ou une formation professionnelle.

Ce programme, c'est 5 jours d'école à plein temps pendant une année.

Pour s'inscrire en raccordement, il faut passer par l'application MON APP'

Le pré-apprentissage dual (entreprise + école)

Parfois, avant de commencer un apprentissage, c'est mieux de faire un pré-apprentissage. C'est une aide pour améliorer ses compétences scolaires ou pour s'apprendre à connaître l'environnement de travail. Le préapprentissage dual, c'est chaque semaine : 2-3 jours d'école et 2-3 jours de travail dans l'entreprise.

Pour les jeunes migrants, il existe le **préapprentissage d'intégration [PAI]** (93811). Ce programme aide les jeunes à améliorer le français, les maths et d'autres connaissances scolaires.

Pour s'inscrire en pré-apprentissage, il faut passer par l'application MON APP'.

L'année d'orientation

Parfois, les jeunes n'ont pas encore trouvé une entreprise pour leur formation. Ou ils n'ont pas encore choisi leur futur métier. Ils peuvent alors suivre une année d'orientation. Pendant cette année, ils continuent l'école et font des stages. Pour s'inscrire en année d'orientation, il faut passer par l'application MON APP'.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/ecole-et-formation/les-offres-de-transition